

École secondaire Dalbé - Viau

740, avenue Esther-Blondin

Lachine (Québec) H8S 4C4

Téléphone : (514) 855-4232 Télécopieur : (514) 637-2832

PROGRAMME ALIMENTAIRE 2020-2021

Madame, Monsieur,

L'école secondaire Dalbé-Viau continue à offrir un programme alimentaire destiné à venir en aide aux familles à revenus modestes. Les limites budgétaires qui nous sont imposées nous forcent à limiter le nombre de places offertes, mais nous bonifions quand même notre offre.

Il sera donc possible d'accommoder **120** élèves pour l'année scolaire. Cette année, notre intention reste la même, celle de permettre aux élèves d'obtenir un dîner complet à la cafétéria tout en leur offrant un déjeuner préparé par le Relais populaire.

La sélection des candidats se fera à la fin du mois d'août, si vous êtes sélectionné nous allons remettre la carte alimentaire à votre enfant dès le lundi 31 août 2020. Il n'y aura aucun frais mensuel de 25\$ cette année. Premiers arrivés, premier servis.

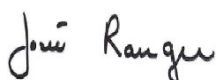
Vous devez déposer les documents suivants à la réception de l'école à partir du 31 août 2020:

- formulaire complété en entier
- documents justificatifs (salaire familial)

Note : N'oubliez pas d'inscrire vos enfants chaque année scolaire puisque l'entente n'est pas renouvelable, elle est valable pour un an seulement. Le formulaire sera disponible sur notre site web ou à la réception de l'école.

<https://dalbe-viau.ecolelachine.com>

Soyez assurés, chers parents, de notre entière collaboration.



Josée Ranger
Directrice



DOCUMENT CONFIDENTIEL - LETTRE D'ÉLIGIBILITÉ

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Programme d'aide alimentaire - Service de déjeuner et dîner
2020-2021

Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur offre aux écoles secondaires une aide financière pour le service de déjeuner et de dîner, pour les élèves admissibles, pendant les jours d'école.

Le but de ce programme consiste à venir en aide aux familles à revenus modestes. Pour être admis à ce programme, veuillez remplir ce questionnaire au complet.

1. **IDENTIFICATION**

Nom de l'élève :
Adresse :
Nom des parents :
Téléphone :

2. **TAILLE ET REVENU DE LA FAMILLE**

Cocher ce qui correspond le nombre de personnes de votre famille et inscrire le revenu familial \$:

NOMBRE DE PERSONNES	✓	REVENU DE FAMILLE AVANT IMPÔT (brut) \$
2 personnes		
3 personnes		
4 personnes		
5 personnes		
6 personnes		
7 personnes et +		

3. **AUTORISATIONS**

	OUI	NON
J'accepte d'inscrire mon enfant au service de dîner		
J'accepte de produire l'un des documents suivants :		
A) Preuve d'admission au programme d'aide social		
OU		
B) Avis annuel sur le crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants de Retraite Québec		

Je soussigné(e) certifie que toutes ces données sont vraies et exactes et que je peux fournir des justifications immédiatement, si requis.

Signature du parent

Date

Grille d'évaluation

Programme d'aide alimentaire
Service de déjeuner et de dîner
2020-2021

Les parents doivent remettre **une preuve de revenu** afin d'inscrire leur enfant.

Cette preuve valide l'inscription de l'élève si le revenu est inférieur ou égal au montant déterminé par Statistique Canada (voir tableau ci-dessous).

Les deux pièces justificatives utiles afin d'établir le revenu familial sont les suivantes :

- une preuve d'admission à la sécurité du revenu (carte bleue indiquant le nombre d'adultes et d'enfants dans la famille) — automatiquement accepté au programme;
- l'avis annuel *Allocation familiale* de Retraite Québec (voir exemple ci-joint);

Une seule pièce justificative est nécessaire. Par contre, l'école pourrait exiger une deuxième pièce en cas de doute. **Si un des parents n'a aucune des deux pièces justificatives, un talon de chèque de paie peut être demandé.**

Le tableau suivant indique le seuil de faible revenu selon la taille de la famille.

Taille de la famille	Revenu annuel net	Revenu annuel brut
2 personnes	26 653 \$	32 899 \$
3 personnes	33 189 \$	40 445 \$
4 personnes	41 406 \$	49 106 \$
5 personnes	47 148 \$	55 695 \$
6 personnes	52 289 \$	62 814 \$
7 personnes et plus	57 429 \$	69 935 \$

Source : Statistique Canada – Seuils de faible revenu. Mai 2020

Immigration

Les nouveaux arrivants doivent présenter leur papier d'immigration. Une période d'attente maximale de trois mois pour confirmer l'admissibilité au programme est alors établie. Si les parents en font la demande, l'élève peut bénéficier de l'aide alimentaire durant cette période.

Normalement, à l'intérieur de 3 mois au pays, le ou les parents travaillent ou sont admis à la sécurité du revenu (carte bleue).

Donc, un **document officiel doit être présenté par le parent avant la fin des trois mois** soit :

- une preuve d'admission à la sécurité du revenu (carte bleue indiquant le nombre d'adultes et d'enfants dans la famille) - automatiquement accepté au programme.
- ou
- un talon de chèque de paie.



Date d'émission : 28 mai 2020
Numéro de client :

Mon dossier
Accédez à votre dossier en tout temps
www.retraitequebec.gouv.qc.ca

Vous trouverez dans cet avis l'information sur votre Allocation famille et votre supplément pour l'achat de fournitures scolaires pour la période de juillet 2020 à juin 2021.

Votre profil

Les sommes auxquelles vous avez droit sont basées sur les renseignements ci-dessous. Veuillez nous aviser rapidement si des corrections sont nécessaires.

- Conjoint :
- Revenu familial pour l'année 2019 :
- enfants de moins de 18 ans résident avec vous au Québec.
- Aucun enfant en garde partagée.

Prénom	Mois de naissance	Note
		ⓐ
		ⓑ

ⓐ Droit au supplément pour l'achat de fournitures scolaires

Allocation famille

Versement du
2 juillet 2020

Cette somme inclut un montant de 208,00 \$ pour le supplément pour l'achat de fournitures scolaires. Un seul versement annuel.

Cette somme vous sera versée par dépôt direct.

Pour le détail de vos prochains versements, référez-vous au tableau de la section **Versements à venir**.

Conservez cet avis.